



# Info

## Mairie

**VAXONCOURT**

**275**

Décembre 2024

### MANIFESTATIONS LOCALES - DECEMBRE 2024 :

Dimanche 1 <sup>er</sup> décembre	Marche mensuelle 9 h - <i>Stade communal</i> Marché de la Saint-Nicolas 10 h / 17 h - <i>Salle de la mairie</i>
Vendredi 6 décembre	Visite de Saint-Nicolas <i>RPIC du Durbion</i>
Jeudi 12 décembre	Permanence France Services Permanence d'un Conseiller numérique / Atelier informatique 13 h 30 / 16 h 30 - <i>Mairie</i>
Vendredi 20 décembre	Père Noël <i>RPIC du Durbion</i>

La forme sous toutes ses formes



### MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS - RAPPEL :

Le marché de la Saint-Nicolas (artisanat, couture, dentelle de frivolité, décorations de table...) se déroulera le dimanche 1<sup>er</sup> décembre de 10 h à 17 h dans la salle polyvalente de la mairie.



### CEREMONIE DES VŒUX :

Le Maire et les membres du Conseil municipal convient la population à la cérémonie d'échange de vœux qui se déroulera le samedi 11 janvier 2025 à partir de 18 h à la salle polyvalente de la mairie. Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire avant le 5 janvier (téléphone : 03.29.67.22.78 / SMS : 06.17.58.15.72 / Mail : [mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr)).

### SECRETARIAT DE MAIRIE :

Pendant les fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du mardi 24 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025. Le Maire reste joignable au 06.17.58.15.72.

### COUP DE POUCE AUX JEUNES :

Une aide de **TRENTE EUROS** par an est accordée aux enfants à **partir de trois ans** et **jusqu'au jour de leur dix-huitième anniversaire** pour des dépenses concernant :

- ✓ Les licences sportives (football, rugby, judo, athlétisme, gymnastique...) ou abonnements sportifs (piscine, patinoire, danse, équitation, ...).
- ✓ Les cotisations à des activités culturelles (musique et théâtre).
- ✓ Les frais d'inscription aux centres aérés.



Pour en bénéficier, l'un au moins des parents doit résider dans la commune et pouvoir justifier du rattachement fiscal de l'enfant (avis d'imposition). Pour les enfants en garde alternée chez l'un au moins des parents résidant dans la commune, cette aide sera réduite de moitié, soit QUINZE EUROS. Dans le cas où les deux parents résident séparément dans la commune, l'aide de QUINZE EUROS sera attribuée à chacun des parents. Dans tous les cas, elle ne peut être accordée qu'en une seule fois et elle est réglée directement à l'organisme sur présentation d'une facture.

## **BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE :**

Pour pouvoir prétendre à la bourse au permis de conduire automobile, un dossier de demande doit être déposé en Mairie dans le mois qui suit la première inscription au permis de conduire. A défaut, elle ne pourra être octroyée.

## **RECENSEMENT A LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE - OBLIGATOIRE :**

Les filles et garçons doivent se présenter à la mairie dans les 3 mois qui suivent le jour de leurs 16 ans, munis du livret de famille et de leur carte d'identité nationale.

## **SALLE POLYVALENTE DE LA MAIRIE - MODALITES DE LOCATION :**

Lors de la séance du 18 octobre dernier, le Conseil municipal a fixé les conditions de location de la salle de la mairie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- Uniquement à des personnes majeures domiciliées dans la commune (sous-location et prête-nom interdits).
- Le week-end, les jours fériés et en journée (semaine).
- Réservation des locaux dans un délai minimum de 15 jours (sauf décès).



Lors de la remise des clés (état des lieux d'entrée), les pièces à fournir sont :

- Une attestation d'assurance, des arrhes (50 % du prix de la location),
- Deux chèques de caution (propreté des lieux : 120 € et dégradation des lieux : 1 200 €). Ces sommes seront restituées si la salle est rendue dans son état de propreté initiale et si aucune dégradation n'a été constatée.

Les tarifs de location (vaisselle comprise) ont été fixés comme suit :

- Tarifs : week-end : 260 €, jours fériés : 170 € et jour en semaine : 110 €.
- Deux gratuits pour les associations locales (week-end).
- Mise à disposition pour les décès : 30 € (don C.C.A.S.).

Les modalités de location sont consultables sur demande au secrétariat de Mairie.



## **VISITE DU PERE NOËL :**

L'association « Le foyer rural de Vaxoncourt » organise la tournée du Père Noël dans le village le mardi 24 décembre en soirée.

Si vous souhaitez que le Père Noël vienne remettre vos cadeaux à vos enfants ou petits-enfants à votre domicile, vous pouvez prendre rendez-vous au 06.84.41.02.10.

## **COLLECTE DES SAPINS DE NOËL :**

Le SICOVAD organise une collecte des vieux sapins de Noël d'une hauteur maximale de 1,50 m. Seuls seront admis à la collecte les sapins naturels, totalement débarrassés de leurs décorations et de leurs guirlandes et exempts de flochage (« neige artificielle »).

Du lundi 6 janvier au dimanche 19 janvier 2025 inclus, la commune mettra à la disposition des usagers un lieu de dépôt temporaire, situé « Place de la Mairie ».



## **PAROISSE SAINT-LAURENT DES TROIS RIVIERES :**

Dimanche 1 <sup>er</sup> décembre	1 <sup>er</sup> Dimanche de l'Avent	9 h 30	Domèvre sur Durbion
Dimanche 8 décembre	2 <sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent	9 h 30	Chatel sur Moselle
Dimanche 15 décembre	3 <sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent	9 h 30	Hadigny les Verrières
Dimanche 22 décembre	4 <sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent	9 h 30	Nomexy
Mardi 24 décembre 2024	Veillée de Noël	18 h	Thaon les Vosges
Mercredi 25 décembre	Noël	10 h	Châtel sur Moselle
Samedi 28 décembre	Messe anticipée	18 h	Vaxoncourt
Dimanche 29 décembre	Sainte famille	9 h 30	Pallegney

**Tél : 03.29.67.22.78**

**Adresse mail : [mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr)**

**Site Internet – <http://vaxoncourt.free.fr>**

Le Maire  
Frédéric DULOT